

# VIVRE ET ENTREPRENDRE

en Vallée de la Marne

EDITORIAL

OBJECTIFS 2005 : NOTORIÉTÉ ET 150 ADHÉSIONS À LA FIN DE L'ANNÉE

2005 est une année charnière pour notre association dont le nombre d'adhésions ne cesse de progresser. Avec plus de 100 adhérents, ce nombre nous place en tête des diverses associations économiques du Val de Marne. Bravo à toutes et à tous !

Nous représentons donc, maintenant, une force économique attractive et représentative de notre volonté d'agir sur le développement économique territorial, dans un contexte local difficile.

Ce résultat est le fruit de toutes les actions que nous avons menées régulièrement comme les réunions thématiques « Infos-Echanges », les cocktails-rencontres, les dîners, la visite du site MENIER, le siège de Nestlé France, la création d'une carte adhérent et ses avantages, ainsi que notre participation à l'organisation du CARREFOUR DE L'EMPLOI et de la création d'entreprise.

Pour consolider notre développement, et faire vivre pleinement chaque atelier, l'engagement de chacun est essentiel dans les projets suivants :

**Atelier Aide à la création :**

- création d'un trophée PME/TPE

**Atelier Accueil et accompagnement des adhérents :**

- création avec l'Atelier Communication d'un PREMIER SALON INTER-ADHÉRENTS sur Nogent-Le Perreux, en partenariat avec les Institutionnels et permettant à chaque adhérent qui le souhaite de présenter son savoir-faire et d'exposer ses compétences professionnelles.

**Atelier Relations extérieures**

- un stand commun avec d'autres associations du territoire au prochain SALON NATIONAL DES ENTREPRENEURS de janvier 2006 au Palais des Congrès.

**Atelier Communication**

- la création d'une newsletter diffusée par mail en alternance avec la Lettre  
- la mise à jour de notre plaquette  
- le questionnaire destiné à établir le profil de nos adhérents  
- l'établissement d'une charte d'éthique

**Projet Hôtel d'entreprises :** étude en cours.

Chacun se doit d'être l'ambassadeur de notre réseau d'entrepreneurs. Un petit compte-rendu sur votre participation aux diverses manifestations serait le bienvenu.

Nous vous remercions de votre confiance et de la mise en commun, très amicale, de vos compétences.

A bientôt.

Monique Danvin  
avec  
l'Atelier Communication

## Agenda

**19 avril**

Soirée INFOS-ECHANGES : les aides à l'embauche

18h30 – INFA – Nogent sur Marne

Inscription :

vivre.entreprendre@agglo-valleedelamarne.fr

**19, 20 et 21 avril**

9èmes assises de l'AMIF

Salon de la Nouvelle Ville

Parc Floral – Paris Vincennes

www.salonnouvelleville.com

**24 mai – 20h**

Dîner Vivre et Entreprendre

Infos et inscriptions :

vivre.entreprendre@agglo-valleedelamarne.fr

**14 juin**

Planète PME, le salon des PME

Palais des Congrès - Paris porte Maillot

www.planetepme.org

**23 juin**

Cocktail de rencontre des entreprises

18h à 21h – Scène Watteau – Nogent

Inscription :

vivre.entreprendre@agglo-valleedelamarne.fr

**27, 28 et 29 septembre**

Salon des micro-entreprises

Palais des Congrès - Paris Porte Maillot

www.salonmicroentreprises.com

**19 octobre**

Conférence-débat « Une réussite de l'Est Parisien »

### Vivre et Entreprendre

en Vallée de la Marne  
est VOTRE ASSOCIATION.

Plus nous serons nombreux,  
plus notre efficacité sera renforcée.  
VENEZ NOUS REJOINDRE !

N°6

Vivre et Entreprendre

Association loi 1901

Renseignements

Tél. : 01 43 24 78 99

06 30 95 40 87

Fax : 01 43 24 85 92

www.vivreetentreprendre.com

E-mail : vivre.entreprendre@agglo-valleedelamarne.fr

Lettre N° 6 - Avril 2005

Prochaine parution - Septembre 2005

N° ISSN 1769-7697

# Nos récentes manifestations...



① **20 janvier**

Cocktail-Rencontre au Centre des Bords de Marne du Perreux  
*Allocution du Président et des responsables d'ateliers*

② **31 janvier**

Visite du site Menier, siège de Nestlé France à Noisiel  
*Les participants ont pu découvrir l'histoire de la famille fondatrice Menier et la remarquable architecture de ce site industriel*



③ **8 mars**

Dîner professionnel et amical à la Taverne de Palerme à Nogent



**8 février**

Infos-échanges sur les Prud'hommes dans les bureaux de l'INFA à Nogent



## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS



AKPATA Nicolas.ADR CONSEIL • CHIMIER Jean-Luc . AGF Assurances • COUWEZ Marie-Christine . Free-Lance Conceptrice Rédactrice  
DEQUIN Patrice . AXA Assurances • DESCHAMPS Laurence . Laurence Deschamps Conseil • EL MAAJOUN Nacer . NDM  
FRACHET Marc . MCF Consultant • GIRAudeau François . TECPA Conseil • JORDAN Louis . Agent Commercial LUSTIG-ROCHET  
Claire . CLR Conseils • MALÉGEANT Jacques . ALINITIA • MARTINOT-LAGARDE Cyrille . Cardo Architecture et Paysage  
MASSÉ-HERVÉ Hélène . Comptable • MONSCHÉ Jeanne . Carréliance • MORERE Jean-Marc . Trans Air Freight  
PANTELIC Patricia . Pop Studio • PICARD Marc . L & M • PRUD'HOMME Dominique-Alain . ARGES PA  
RAVERY Laurence . Esthétique à domicile • VERHEYDE Jessica . JV Conseil • WILLEMS Gérard . Viamedis

Nous avons eu le plaisir d'assister à une conférence sur le thème des Prud'hommes présentée et commentée par Jean-Louis Vignaud, adhérent et Conseiller Prud'homal à Bobigny, et dont voici le résumé.

## LES PRUD'HOMMES

### Une juridiction « d'exception »

Les **CONSEILS DE PRUD'HOMMES** sont une juridiction dont l'origine remonte au Moyen-Âge. Ils sont chargés de régler les litiges qui opposent Employeurs et Employés, c'est-à-dire les personnes dont les relations sont régies par le code du travail.

Par la loi du 18 Mars 1806, Napoléon 1er crée le premier Conseil de Prud'hommes. Ce tribunal, déjà d'exception quant à son organisation, sera étendu à l'ensemble du territoire et des professions par la loi du 18 janvier 1979.

La seule dérogation restante concernait les départements de la Moselle et de l'Alsace qui pratiquaient l'échevinage et qui rejoindront les autres départements en 1982.

#### EN QUOI LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES SONT-ILS « EXCEPTIONNELS » ?

Cette juridiction est composée **EXCLUSIVEMENT** de **MAGISTRATS ELUS** par leurs pairs et **ISSUS DE LA VIE ECONOMIQUE**.

La seconde particularité des Conseils de Prud'hommes est **LA PARITE**. En effet, toutes les instances de jugement sont composées d'un nombre égal de juges « employeurs » et de juges « salariés ». Les juges prud'homaux sont appelés « Conseillers » et sont classés en 2 « collèges » :

- Collège Employeurs
- Collège Salariés

La **PARITE**, base d'un CPH (Conseil de Prud'Hommes) fait que la présidence et vice-présidence du Conseil sont assurées d'une année sur l'autre par un Employeur ou un Salarié. Il en va de même pour les présidences de sections et d'audiences. La vice-présidence du Conseil et de chaque Section étant assurée par l'autre collègue.

Chaque Président de section est assisté par des Présidents d'Audiences choisis parmi les Conseillers de chaque section et élus par eux.

A noter qu'un Conseiller ne peut siéger ou présider que dans la section dans laquelle il a été élu. Les élections au sein du Conseil se déroulent chaque année, courant janvier lors de l'Assemblée générale du Conseil.

L'ensemble du Conseil, formé par les 2 collèges employeurs et salariés, élisent le président et le vice-président puis, dans chaque Section, les Conseillers élisent leur président et leur vice-président ainsi que les présidents d'audiences.

Ces élections sont suivies quelques jours plus tard d'une « AUDIENCE SOLENNELLE » qui « installe » le Conseil et marque le début de « L'ANNEE JUDICIAIRE » en présence des plus hautes instances judiciaires.

#### Autre particularité des Conseillers Prud'hommes ;

Ils ne portent pas la robe mais une médaille, signe de leur fonction.

Cette médaille est couleur Argent pour les Conseillers Assesseurs et couleur Or pour le Président d'audience qui dirige les débats.

Les Conseils de Prud'hommes comportent 5 sections (ou chambres dans le cas de certains Conseils comme Paris).

- Industrie
- Commerce
- Encadrement
- Activités diverses
- Agriculture

Chaque section comprend au moins

- Un bureau de conciliation
- Un bureau de jugement

Chaque Conseil comporte également une formation de référé commune à toutes les sections.

Les Référés sont une formation destinée normalement aux cas d'urgence lorsque la demande ne présente aucune contestation sérieuse. Elle peut aussi prescrire des mesures conservatoires ou prévenir un trouble manifestement illicite.

#### COMMENT SE SITUENT LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES DANS LE PAJUF... (Paysage Judiciaire Français)

Tout d'abord, la structure paritaire des Conseils de Prud'hommes est, rappelons-le, unique, tant en France qu'à l'étranger.

En effet, les autres pays d'Europe tels la Grande Bretagne, la Belgique, l'Allemagne et le Danemark pratiquent l'échevinage, l'Autriche le juge de carrière unique.

En France, avec les Tribunaux de Commerce, c'est une instance dans laquelle les juges sont élus, mais les Conseils de Prud'hommes sont la seule instance judiciaire qui soit à la fois paritaire et composée de juges élus.

Le contenu des affaires portées devant les CPH concernent à plus de

- 51% de contestations de rupture du contrat de travail
- 25% de contestations du motif économique

Mais seulement 1% émane d'une demande de l'employeur qui peut parfaitement saisir le CPH pour obtenir une réparation d'un salarié !

Les Conseils de Prud'hommes ont une place très importante dans le monde économique.

Le plus important de France est celui de Paris qui regroupe 808 Conseillers (404 employeurs et 404 salariés) et qui traite 21.000 dossiers par an.

Le second Conseil de France, Bobigny (Seine Saint-Denis) comprend 186 Conseillers (93 employeurs et 93 salariés). A l'intérieur de celui-ci, les sections se répartissent de la façon suivante:

- 50 (2 x 25) en section Industrie
- 60 (2 x 30) en section Commerce
- 42 (2 x 21) en section Encadrement
- 26 (2 x 13) en section Activités diverses
- 8 (2 x 4) en section Agriculture.

Quant au Val de Marne, il est composé de 2 Conseils comprenant 224 Conseillers, dont 164 Conseillers (2 x 82) à Créteil (Préfecture), et 60 Conseillers (2 x 30) à Villeneuve St Georges.

L'ensemble des 20 Conseils d'Ile de France regroupe 2420 Conseillers (dont 1210 par Collège).



Jean-Louis Vignaud

## Jérôme Lambert Conseil SARL

Consultant et formateur au Perreux, Stratégie commerciale -  
Prospection - Vente - Management - Efficacité personnelle

Après une quinzaine d'années de management opérationnel au sein d'enseignes nationales de Distribution spécialisée, Jérôme Lambert exerce depuis fin 2002 une double activité de consultant et de formateur.

Ses domaines d'expertise : le Management et la Vente.

Ses clients: les PME, PMI et réseaux de vente.

Jérôme Lambert s'inscrit dans une démarche d'aide à la réflexion et surtout d'aide à la réalisation, en vue de répondre à deux fléaux :

1° le manque de temps au chef d'entreprise pour prévoir ses activités à moyen et long terme.

2° les difficultés sans cesse croissantes du chef d'entreprise à mobiliser ses salariés.

### 1° Le conseil :

Aucun marché n'est acquis pour l'éternité ! Jérôme Lambert favorise la remise en question et aide par ses recherches l'entreprise à se renforcer dans son métier. **Sa valeur ajoutée : Il vous accompagne jusqu'aux résultats.**

### 2° La formation :

Jérôme Lambert dispense des formations individuelles et collectives en intra, et développe **un service très attendu: la formation flash sur le lieu de travail.**

Cette technique dynamise les compétences de vos collaborateurs et permet de réduire d'au moins 30% vos frais de formation.

Jérôme Lambert intervient auprès de secteurs d'activité très variés et ses actions sont aidées par différents dispositifs de subvention.

Pour plus de détails, coordonnées, références, consultez son site web : [www.jlconseil.fr](http://www.jlconseil.fr) ou téléphonez au 01 48 71 20 55

*Texte communiqué par Jérôme Lambert*

## Européenne de Location Automobile Trosset : un loueur à taille humaine !

Créée en 1989, ELAT est une filiale de GTA (Groupe Trosset Automobile) dont le chiffre d'affaires est de 50 millions d'euros avec 90 personnes. Le père fondateur, Clément Trosset, dirige la concession Citroën de Paris 13. Paul, Bernard et **Hervé Trosset**, ses fils, ont assuré avec lui le développement du groupe par l'acquisition des concessions SEAT de Champigny-sur-Marne et Mazda du Perreux-sur-Marne, tout en structurant l'activité de location longue durée, dont Hervé est le président.

### Hervé, quels sont les avantages de la location longue durée?

"Je mettrai en avant la disposition d'un véhicule haut de gamme toujours en parfait état de marche, l'absence des soucis d'achat et de revente, une offre globale des services (entretien, assurance...) et la souplesse des contrats adaptés aux profils des conducteurs. D'un point de vue financier, elle permet une parfaite maîtrise de son budget en évitant l'immobilisation de capitaux.

Avec nos 500 clients répartis sur toute la France, nous avons instauré, au cours du temps, une relation de confiance que notre taille nous permet de préserver."

ELAT - 5/9, rue Anquetil - 94130 Nogent-sur-Marne  
Tél. : 01 53 99 99 99 - Fax : 01 45 14 02 22  
e-mail : [commerce.elat@gt-automobile.com](mailto:commerce.elat@gt-automobile.com)

## BREVES...

### Saviez-vous que le diplôme de l'IUT est celui du profil idéal pour la reprise d'entreprise ?

Selon un sondage réalisé par l'IFOP auprès de 501 chefs d'entreprise de moins de 50 salariés, il en ressort que 48 % d'entre eux pensent que le diplômé d'un IUT serait le mieux adapté pour reprendre une entreprise. Ce sondage doit permettre aux Présidents d'IUT d'orienter leurs étudiants vers la reprise d'entreprise à condition que ces derniers suivent une formation à la gestion. (Pascal Junghans)  
La Tribune du 23/02/2004

**A noter :** M. Renaud de CLAUSEL succède à Jacques Dechelette en tant que Directeur de l'Agence BRED de Nogent-sur-Marne et des succursales du Perreux et de Bry.  
Tel. 01.43.24.78.31, e-mail : [succnogen@bred.fr](mailto:succnogen@bred.fr)

**A noter :** M. Jean-Pierre GIANOTTI succède à M. Guy de Monts en tant que Directeur Régional à la BRED de Vincennes (Est Parisien).  
Tél. 01 41 74 50 50, e-mail [departement.vdm@bred.fr](mailto:departement.vdm@bred.fr)

Pour mémoire, le groupe des Banques Populaires s'engage à accompagner le plan de développement des services à la personne que vient de mettre en place le ministre de la Cohésion sociale Jean-Louis Borloo. Le groupe distribuera prochainement à ses clients, particuliers et entreprises, le chèque emploi-service universel.

**Si la franchise vous intéresse**, sachez que MOBIS, enseigne de distribution de meubles implantée dans des petites et moyennes villes, prévoit d'ouvrir 4 à 5 nouveaux magasins en 2005. Il faut compter 300 000 € en moyenne pour ouvrir un magasin de taille moyenne. Le droit d'entrée est fixé à 10 000 €. Bruno Delannoy décrit le profil des candidats recherchés et les conditions d'entrée sur le site [www.observatoiredefranchise.fr](http://www.observatoiredefranchise.fr)

### 3 conseils importants pour débiter dans votre nouvelle activité :

- Dès le lancement de votre entreprise, sa responsabilité et la vôtre sont engagées. N'oubliez pas de contacter sans tarder les assureurs indispensables pour vous garantir.

- Ayez l'obsession de contenir les charges fixes de votre entreprise. C'est une condition de réussite.

- Pour conduire le développement de votre entreprise, il sera nécessaire que vous dégagiez du temps pour prendre un peu de recul par rapport au quotidien et de rester ouvert pour observer les évolutions de votre environnement.

### Qu'est-ce que le FISAC dont a parlé M. Raffarin lors de son intervention à la Mairie du Perreux le 18 février dernier ?

Il s'agit du Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce. C'est Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, qui avait annoncé des mesures de redynamisation du commerce traditionnel et prévu notamment une augmentation de 42 % des crédits du FISAC (La Tribune du 04/06/2004).

Retrouvez nos petites annonces immobilières  
et de recrutement sur notre site Web  
[www.vivreentreprenre.com](http://www.vivreentreprenre.com)



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE LA VALLEE DE LA MARNE  
92, avenue du Général de Gaulle  
94170 Le Perreux-sur-Marne

Directeur de la publication : Gérard Delmas  
Rédacteur en chef : Monique Danvin  
Rédaction : Gaëlle Fourmond  
Conception et réalisation : [www.idelle.fr](http://www.idelle.fr)